

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DU GERS**

**Commune de TOURRENQUETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 020/2017**

-----

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 10/11/2017

Date d'affichage : 21/11/2017

L'an deux mille dix-sept, le dix- huit novembre à 10 h 30, le Conseil Municipal de la commune de TOURRENQUETS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mr Alain DUFFOURG, Maire

Etaient présents Mrs DUFFOURG Alain, MAGRI Jean-Claude, BOURDONCLE Christian, Mmes LARROUX Nathalie, VAN DE VONDELLE Maryline, Mrs CANDELON Jean-Jacques, PERUSIN Denis, PITAVY Michel, GARRIGOS Charles, VAVASSORI Laurent, MONLEZUN Bernard

Secrétaire de séance : Mme LARROUX Nathalie

-----

**OBJET : Urbanisation de la commune : abandon du PLU, reprise de la carte communale avec modifications**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet PLU de la commune qui était au stade de l'arrêt du document.

Monsieur POULLE du CAUE32 est intervenu pour refaire un point avec le conseil municipal et répondre aux diverses interrogations.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal lors d'un tour de table de se positionner par rapport au PLU faut- il continuer ou faut-il revenir sur la carte communale ?

-Christian BOURDONCLE préfère revenir à la carte communale, Mr POULLE à indiquer que le PLU n'était pas approprié pour la commune.

-Jean-Jacques CANDELON pense que c'est dommage d'être passé a cote de ce PLU ; que la carte communale pourrait être donc reprise. Reprendre le PLU aujourd'hui prendra du temps en sachant que le PLUI prendra le dessus.

-Alain DUFFOURG est plutôt favorable à a reprise de la carte communale donc d'abandonner le PLU.

-Maryline VAN DE VONDELLE et Michel PITAVY sont favorables à la modification de la carte communale.

-Jean-Jacques CANDELON attire l'attention sur les informations données par Mr POULE à savoir être vigilant à l'aménagement urbain comme par exemple les sorties sur la route principale.

-Jean-Claude MAGRI et Bernard MONLEZUN sont d'accord pour la modification de la carte communale.

La majorité se prononce pour l'abandon du PLU et revenir à la carte communale mais avec modifications.

Monsieur le Maire propose que ce qui était prévu comme constructible au niveau du PLU soit gardé pour modifier la carte communale.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la modification de la carte communale entraînera un cout d'environ 5 000 €.

Il demande au conseil municipal à avoir mandat pour solliciter des consultations auprès des urbanistes. Mr POULLE sera également sollicité pour avoir son avis sur l'entreprise qui pourrait intervenir

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'abandon du PLU et décide la reprise de la carte communale avec modifications,

Il charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à la modification de la carte communale.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour copie conforme en mairie le 18 novembre 2017.

Le Maire,  
Alain DUFFOURG